

DANSE HIP HOP

NOTICE PÉDAGOGIQUE



Tout élève absent à une audition, un concert ou un examen et non excusé, sera exclu du Conservatoire.
Le maintien de l'élève dans l'établissement est conditionné au respect des cursus (3 avertissements entraînent la radiation définitive).

CRR
conservatoire
à rayonnement
régional

Anancy
Pays de Savoie

10 rue Jean-Jacques Rousseau - Anancy
Tél. : 04 50 33 87 18
crr@annecyn.fr | <http://crr.agglo-anancy.fr>

DANSE HIP HOP

CONDITIONS D'ACCÈS

Les pré-inscriptions se font fin juin (éveil + parcours découverte + débutant 7 ans et plus) et fin août pour les non-débutants.

Les droits annuels de scolarité sont acquittés en 3 fois.

Les tarifs sont disponibles à l'accueil et sur le site internet. Tout désistement postérieur au 15 octobre de l'année scolaire en cours **engage le paiement intégral de l'année.**

Un certificat médical récent de non contre-indication à la pratique de la danse est obligatoire.

Débutants :

Le conservatoire accueille les débutants à partir de l'âge de 12 ans

Non débutants

Test d'entrée début septembre : les élèves sont convoqués aux tests qui se déroulent dans un cours collectifs et suivi d'un bref entretien. Ce test permet de classer les candidats dans un niveau. Les horaires de cours sont proposés à l'issue du test.

Les ateliers Hip Hop :

Ils sont organisés sur 3 niveaux

- Le niveau 1 correspond au niveau débutant
- Le niveau 2 correspond au niveau moyen
- Le niveau 3 correspond au niveau avancé

Les évaluations :

l'accès au niveau supérieur se fait sur contrôle continu. Chaque semestre les élèves reçoivent un bulletin rempli par le professeur attestant des progrès réalisés et de objectifs fixés.

Les élèves peuvent suivre d'autres disciplines au conservatoire : danse classique, danse contemporaine, danse jazz, anatomie, formation musicale...

Niveau	Niveau correspondant	Âges	Durée	Option possible
niveau 1	débutant	à partir de 12 ans	1h15	Classique contemporain Jazz FM
niveau 2	moyen	de 12 à 26 ans	1h30	
niveau 3	avancé	de 12 à 26 ans	1h30 + 1h atelier*	

* Le conservatoire propose un atelier pour les élèves du niveau 3 qui permet de réaliser des chorégraphies et de travailler sur la recherche.

Le HIP-HOP est né aux Etats-unis dans les années 70, dans le quartier du Bronx à New-York, mais aussi dans le même temps à Los Angelès, à Philadelphie ... en réaction aux violences engendrées par des conditions de vie précaires, subies et accumulées depuis trop longtemps dans la lutte des populations noires originaires d'Afrique pour l'égalité des droits et l'arrêt définitif de la ségrégation raciale, aux côtés des leaders Martin Luther.

Ce mouvement prônant la non-violence est médiatisé et des émissions régulières sont diffusés sur le mouvement Hip-Hop. Le but de ce mouvement : "Refuser toute discrimination raciale, de religion ou de politique, s'identifier à des valeurs positives, renforcer un sentiment d'appartenance et détourner l'agressivité, l'énergie négative à travers des défis artistiques". C'est dans le début des années 80 que le Hip hop s'installe en France. La danse est pratiquée dans la rue puis dans des associations. C'est au début des années 2000 que les écoles de musique/danse et conservatoires ouvrent les premiers cours. L'apprentissage de la danse nécessite une véritable recherche pédagogique et un encadrement pour éviter tous problèmes physiques.

La reconnaissance du Hip-hop dans les institutions a permis un croisement entre les différents styles de la danse. Certaines similitudes existent entre la danse classique et le Hip-hop notamment dans les battements de jambes et les sauts. Il existe désormais de véritables passerelles entre les danseurs hip-hop et les danseurs contemporains et on peut voir des spectacles où les 2 techniques s'entrecroisent.